

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

 COMMUNE DE GASCHIGA

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 NORTH REGION

 BENOUÉ DIVISION

 GASCHIGA COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO)

N° 07/DCO/ COMMUNE DE GASCHIGA/SIGAMP/2025 DU 25/09/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU DANS LA LOCALITE DE FESSANGO, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de GASCHIGA pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de GASCHIGA a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux Construction d'une mini adduction d'eau dans la localité de Fessango, Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau dans la localité de Fessango, Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de soixante (60) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au secrétariat de la commune de Gaschiga, sise au plus tard le 20/10/2025 à 10 heures précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 20/10/2025 à 11 heures précise.



7. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la commune de Gaschiga sise à , Porte ; Boîte Postale : , Tél : (+237)

8. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 07/DCO/ COMMUNE DE GASCHIGA /SIGAMP/2025
DU 25/09/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU DANS LA LOCALITE DE FESSANGO, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD»

A NOUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

Gaschiga, le 25/09/2025

Le Maire de la Commune
(Maire d'Ouvrage)

Ampliations :

- MINMAP/Yaoundé
- MINDEVEL/Yaoundé
- UCR PROLOG
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DD MAP-Bénoué
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



Abdourahmanou Oumarou